



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Service Communication*

Hôtel de Matignon, le 7 mai 2020

**Déclaration de M. Édouard PHILIPPE, Premier ministre,  
en introduction ainsi qu'en conclusion de la conférence de presse  
sur la préparation de l'étape du 11 mai**

**Hôtel de Matignon**

**Jeudi 7 mai 2020**

*Seul le prononcé fait foi*

Mesdames et Messieurs,

Ce matin, lors du Conseil de Défense, le Président de la République l'a confirmé, au vu des résultats sanitaires enregistrés ces derniers jours, la levée progressive du confinement peut être engagée ce lundi 11 mai. C'est une nouvelle étape dans la lutte contre l'épidémie, une bonne nouvelle pour la France et les Français.

Nous allons donc débiter lundi prochain un processus très progressif, au minimum sur plusieurs semaines, qui va permettre au pays de sortir doucement mais sûrement du confinement que nous connaissons, en France comme d'ailleurs dans une très grande partie des pays du monde, depuis le 17 mars.

L'esprit dans lequel nous travaillons, vous le connaissez : nous cherchons en permanence le bon équilibre entre l'indispensable reprise de la vie normale, familiale, économique, culturelle, sanitaire et sociale, et l'indispensable respect de toutes les précautions qui empêchent l'épidémie de repartir et qui protègent les Français. C'est un équilibre qu'il nous faut tenir. Ce n'est pas une des priorités qui doit prévaloir sur l'autre, c'est un équilibre. C'est donc un chemin de crête.

Notre méthode, vous la connaissez également. J'ai demandé à M. Jean Castex, qui est à la fois un haut fonctionnaire et le maire d'une commune qui se trouve dans les Pyrénées-Orientales, d'élaborer une stratégie, très concrète, en associant tous les acteurs, les collectivités territoriales, les partenaires sociaux, les scientifiques. Son rapport définitif a été validé ce matin par le Président de la République en Conseil de Défense. Il sera rendu public dans les jours qui

viennent. Il est fondé sur une stratégie que j'ai présentée dès le 28 avril dernier à l'Assemblée nationale. D'abord parce qu'il était nécessaire de prendre l'avis du Parlement. Ensuite, parce que présenter tôt cette stratégie permettait de la confronter aux réalités de terrain et aussi de laisser aux acteurs locaux le temps de se préparer au déconfinement.

Nous y sommes. Il y a aujourd'hui une bonne nouvelle et une moins bonne nouvelle. La bonne nouvelle, c'est que nous sommes en mesure de valider le déconfinement sur l'ensemble du territoire métropolitain. La moins bonne nouvelle, c'est que certains départements ont des résultats moins bons qu'espérés.

La carte de France que va vous présenter le ministre des Solidarités et de la Santé dans quelques instants est très claire : le pays est divisé en deux. Dans la majeure partie du pays, nous avons réussi à freiner la vague épidémique, nous avons retrouvé des marges de manœuvre à l'hôpital et nous sommes prêts pour les tests. C'est ce qu'on appelle les départements verts. S'ils se maintiennent en vert les trois prochaines semaines, nous pourrons, au tout début du mois de juin, envisager une nouvelle étape de déconfinement, avec peut-être l'ouverture des lycées, des cafés, des restaurants, bien sûr dans la mesure où les conditions sanitaires le permettraient.

Dans d'autres départements, le virus circule encore activement, ou l'hôpital reste en forte tension. C'est ce qu'on appelle les départements rouges. Le déconfinement y est possible, avec certaines restrictions : pas d'ouverture des collèges, pas d'ouverture des parcs et jardins.

Dans ces départements rouges, il faut faire mention de deux situations particulières : Mayotte et la région Ile-de-France. À Mayotte, le nombre de cas est faible, mais il est en augmentation. En Ile-de-France, le nombre de cas baisse sûrement, lentement, mais il reste élevé, plus élevé que ce que nous espérions. Voilà pourquoi, dans ces deux territoires, nous allons devoir faire preuve d'une vigilance particulière.

À Mayotte, nous avons décidé de retarder le déconfinement, pour nous donner tous les moyens de maîtriser l'épidémie. En Ile-de-France, compte tenu de la tendance qui reste bien orientée, nous pouvons déconfiner. Mais le fait qu'il reste du virus en circulation, que cette région évidemment est très dense, très peuplée, que les échanges y sont nombreux, nous impose une discipline renforcée. Les ministres vont détailler cette discipline. Je veux pour ma part insister sur deux points.

Dans cette épidémie, nous faisons tout pour protéger les plus vulnérables : les personnes âgées, les personnes malades de pathologies comme l'obésité, le diabète, les insuffisances respiratoires. Nous l'avons dit, le Président de la République l'a précisé, et nous ne reviendrons pas là-dessus : il n'y a aura pas de confinement obligatoire pour les personnes vulnérables après le 11 mai, même en Ile-de-France. Mais je veux dire à toutes les personnes qui se savent vulnérables – soit par raison de leur âge, soit à raison des pathologies que je viens d'indiquer, soit parce qu'ils sont âgés et en plus souffrent de ces pathologies : continuez, pour votre sécurité et celle des autres, à observer dans toute la mesure du possible, de façon volontaire, les règles de prudence très strictes qui ressemblent à celles des deux derniers mois. Nous faisons confiance aux personnes qui se savent vulnérables pour se protéger. Il ne s'agit pas d'ordonner, il s'agit de leur dire, de vous dire qu'il vous revient d'être prudents lorsque vous sortez, ou lorsque vous recevez chez vous votre famille ou vos amis, prenez les précautions qui sont nécessaires pour faire en sorte de vous protéger et de protéger les autres.

Le deuxième point important en Ile-de-France sur lequel je veux insister concerne les transports, et notamment les transports en commun. Ils sont essentiels et ils ne seront pas

fermés, ils n'ont d'ailleurs jamais fermé. Mais nous allons, au moins les trois premières semaines, imposer des règles très strictes pour éviter qu'ils ne se transforment en vecteur de diffusion de l'épidémie. Je n'exclus pas d'ailleurs que nous décidions des mesures supplémentaires si les mesures de distanciation physique n'étaient pas suffisamment respectées et si la situation ne s'améliorait pas.

Je vous l'ai dit à plusieurs reprises, l'objectif, pas seulement celui du Gouvernement, mais de tous les Français est de faire en sorte que nous puissions vivre avec ce virus. Apprendre à nous en protéger parce que aussi longtemps que nous n'aurons ni vaccins, ni traitements, ni immunité collective, la seule façon de vivre est de nous en protéger, en respectant scrupuleusement l'ensemble des mesures de distanciation physique, d'hygiène, de protection qui sont en permanence rappelées.

Je vais maintenant passer la parole aux membres du Gouvernement qui m'entourent et qui sont en première ligne dans la préparation et la mise en œuvre de notre stratégie pour qu'ils puissent, chacun dans leur domaine, préciser un certain nombre d'éléments.

\*  
\* \*

Nous sommes le 7 mai. Il nous reste un peu plus de trois jours pour arriver au 11 mai et continuer à nous préparer.

Lundi prochain sera le premier jour d'une phase nouvelle, d'un redémarrage de notre vie sociale. Ce ne sera pas une vie totalement normale – l'ensemble des membres du Gouvernement qui s'est exprimé aujourd'hui l'a dit clairement – mais ce sera le début de cette nouvelle phase. Elle demandera de la part de chacun des Françaises et des Français de la discipline et de la responsabilité, le 11 mai, mais aussi le 12, le 13 et tous les jours suivants... C'est dans la durée que nous réussirons à maîtriser la circulation du virus et l'épidémie.

Je suis confiant sur le fait que nous saurons faire preuve collectivement de cette discipline et de cette responsabilité. Le déconfinement progressif ne doit pas être le signe ou la marque du relâchement de notre vigilance. Nous allons aborder les jours et les semaines qui viennent avec pragmatisme, en continuant tout au long du mois de mai à adapter notre plan aux retours du terrain, à poursuivre le dialogue avec les élus locaux, à apprendre d'éventuelles difficultés qui se feraient sentir.

Je voudrais remercier très chaleureusement très chaleureusement tous ceux qui contribuent à préparer cette journée du 11 mai et cette phase qui va débiter lundi prochain : les maires, bien entendu puisque nous les avons placés au cœur des opérations de déconfinement, les préfets, les entreprises, l'ensemble des élus locaux, les Agences régionales de Santé, les fonctionnaires de l'État : tous ceux qui, à leur place, en fonction de leurs responsabilités, contribuent à nous préparer et à permettre ce déconfinement.

Dans trois semaines, à la fin du mois de mai, nous saurons précisément où nous en sommes. Nous saurons si oui ou non nous avons réussi à contenir l'épidémie. Nous saurons tout cela au rythme des contaminations et des entrées à l'hôpital et en réanimation que nous allons

évidemment surveiller avec une immense attention. Si ces chiffres restent bas, nous pourrons nous en féliciter et passer à une nouvelle phase, élargissant nos espaces de liberté dans de nombreux domaines particulièrement importants pour l'été qui vient. Si cela n'est pas le cas, nous en tirerons les conséquences et nous nous adapterons. Je souhaite évidemment à tout prix éviter cette hypothèse mais il ne serait pas sérieux et raisonnable de ne pas l'évoquer.

Lundi je pense que beaucoup de Françaises et de Français seront heureux de retrouver un peu de la liberté qui leur a tant manqué pendant ces longues semaines de confinement, un peu de l'espace qui leur a manqué, un peu de la nature qui leur a manqué lorsqu'ils étaient confinés dans des appartements des grands centres urbains. Je pense que beaucoup de nos concitoyens auront à cœur d'utiliser cette liberté tout en ayant conscience de la nécessité de faire preuve d'une grande vigilance.

L'ensemble des mesures qui ont été présentées, qui seront rappelées dans le plan que j'évoquais tout l'heure et qui sera publié sont des mesures parfois très directives et parfois appellent, dans l'hypothèse où elles ne seraient pas respectées, des sanctions.

Mais comme j'ai eu l'occasion de le dire plusieurs fois, beaucoup plus que la règle, que la possibilité de sanctionner le non-respect à cette règle, c'est l'esprit de la règle qui compte. C'est le fait que nous devons en permanence pour l'équilibre entre la sécurité sanitaire qui est importante et décisive, et la reprise de notre vie. Cet équilibre ne peut être atteint que si nous nous faisons confiance les uns les autres, si nous avons tous compris ce dont il s'agissait et je veux dire qu'en la matière j'ai confiance.

Je vous remercie.